

PROPOSITIONS D'ACTION

-1- sur le terrain de la production

Dans l'entreprise, les travailleurs, aussi bien intellectuels que manuels, sont les rouages d'une machine qui les manipule dans le cadre de la division capitaliste fortement hiérarchisée du travail. Loin de se faire les cogérants de cette machine, ils peuvent imposer collectivement leur volonté d'établir par la lutte un rapport de forces qui permet de placer le patronat et la bourgeoisie devant le fait accompli.

De plus, la manière dont les travailleurs imposent des changements constitue déjà un apprentissage de leur propre pouvoir.

C'est ici que l'axe stratégique du contrôle ouvrier prend toute son importance si on ne le considère pas comme une pratique permettant de réagir au coup par coup dans les entreprises, mais une stratégie globale dont les lignes de force sont :

- refus de l'organisation capitaliste du travail ;
- remise en cause des fondements de la société capitaliste par le contenu des revendications et les formes de luttes ;
- exercice constant de la démocratie syndicale et ouvrière à la base.

C'est en tenant compte de cet élément fondamental qu'il faut définir des propositions d'action au niveau des entreprises, correspondant aux points qui vont être les plus durement ressentis par les travailleurs.

Les menaces qui pèsent sur les conditions de vie des travailleurs et des familles populaires sont très nombreuses ; rien n'indique que l'inflation doive se ralentir ; au contraire, les

seules mesures concrètes prises jusqu'à présent par le gouvernement tendent à la maintenir avec les conséquences que l'on sait, le budget des familles aux revenus les plus modestes étant le plus fortement amputé par l'augmentation des prix des produits de première nécessité.

niveau de vie

Les luttes pour garantir et développer le niveau de vie doivent être menées sur des revendications unifiant l'ensemble des travailleurs :

a) - maintien du pouvoir d'achat pour toutes les catégories de travailleurs, en étant conscients que l'augmentation des prix, en particulier de consommation courante, ne se traduit pas de la même manière pour l'ensemble des salariés. Ainsi l'établissement d'un indice de référence pour l'échelle mobile ne peut se faire sur la base d'un taux uniforme, mais doit tenir compte de la part respective de chaque poste de dépense selon le salaire, et du poids relatif des augmentations de chaque poste dans l'ensemble de l'indice. De plus cet indice doit être contrôlé par les organisations de travailleurs.

b) - un salaire pour vivre : nous devons nous battre pour l'obtention immédiate des 1 500 F par mois minimum. Ce chiffre n'est bien entendu valable que pour la période actuelle et doit être revalorisé en fonction du coût de la vie. Il doit s'accompagner de la mensualisation de l'ensemble des catégories de travailleurs

avec les avantages qui lui sont liés, et de l'unification du salaire de base par catégorie, quelle que soit la branche professionnelle.

Comme le capitalisme peut récupérer rapidement par la hausse des prix ce qu'il a cédé sur le plan salarial, nous devons combattre également pour le blocage des prix des produits de grande consommation, sans préjudice pour les travailleurs de l'agriculture.

c) - accroissement du pouvoir d'achat par des augmentations uniformes : si le mot d'ordre d'échelle mobile doit être repris, c'est essentiellement parce qu'il constitue la riposte générale à la hausse du coût de la vie. Mais au-delà nous devons avoir pour objectif :

— l'intégration des primes de salaire, primes dont se sert aujourd'hui le patronat pour diviser les travailleurs, ainsi que la suppression des primes et salaires au rendement ;

— l'établissement d'un statut unique et d'une grille unique de l'OS à l'ingénieur ;

d) - contrôle des prix par les travailleurs (contrôle des marges et des circuits de distribution) ;

l'emploi

Les risques d'augmentation du chômage se confirment, malgré la déclaration apaisante du CNPF. Ils touchent plus particulièrement la construction aéronautique, l'automobile, la pétrochimie, les entreprises les moins compétitives, les régions où n'ont été implantées principalement que des filiales mineures des grands groupes ou des entreprises de sous-traitance. Les conséquences risquent d'être durement ressenties par les travailleurs, d'une part dans certaines régions, et d'autre part par les plus vulnérables d'entre eux : les jeunes et les travailleurs immigrés.

C'est pourquoi la lutte pour l'emploi constitue un élément essentiel d'unification des travailleurs, car tous sont menacés, et de riposte à l'offensive du patronat. Elle peut se concrétiser de la manière suivante :

a) - refus des licenciements sans reclassement équivalent. Cela ne signifie pas le maintien ou la garantie du même emploi durant toute sa vie, mais d'un emploi sans déqualification, perte ou diminution de salaire, ni transfert géographique obligatoire.

Pour cela il ne faut pas attendre que les licenciements commencent pour lutter, mais conquérir l'information, la diffuser et prendre l'offensive comme les travailleurs de Lip l'ont si bien montré.

Des actions à la base la plus large sont dès maintenant possibles dans certains secteurs, particulièrement touchés et en plus très significatifs de la crise : aéronautique, automobile, chemin de fer...

b) - refus du chômage partiel avec réduction de salaire, mais au contraire réduction et aménagement du temps de travail sans réduction de salaire, ce qui signifie également contrôle des travailleurs sur la cadence et les horaires.

Le **temps de travail** doit être compris en fonction du temps pris à la vie de chacun pour participer à la production et en fonction de la dureté de la tâche.

c) - développer l'action commune des forces populaires à la base dans certaines régions particulièrement touchées. L'exemple de Midi-Pyrénées est éloquent avec l'aéronautique et la chimie à Toulouse, et la pétrochimie à Mourenx, mais aussi la Bretagne, la Lorraine...

A Toulouse par exemple, il semble qu'une campagne sur les transports routiers, ferroviaires, aériens, permettrait en termes de contrôle ouvrier et contrôle populaire d'aborder un sujet qui intéresse les utilisateurs, mais aussi et surtout les travailleurs qui produisent le matériel (débat Concorde-Airbus — quel transport de masse ? Réponse aux problèmes de l'emploi en termes de proposition de construction...);

d) - réflexion et actions spécifiques pour la défense des travailleurs des petites et moyennes entreprises ;

e) - suppression des officines de travail Intérimaire qui sont devenues pour les patrons des alliés privilégiés contre toutes les formes de revendication de masse de la classe ouvrière ;

f) - pour l'emploi des jeunes : cette action, qui doit être articulée avec le secteur formation, doit porter d'une part sur la possibilité de trouver un emploi pour les jeunes qui sortent du système d'enseignement, et d'autre part sur le contenu de l'enseignement et les qualifications,

notamment dans l'enseignement technique ;

g) - défense de l'emploi des travailleurs immigrés qui se traduit aussi par la reconnaissance de leurs droits syndicaux et politiques.

la répression

Il s'agit là plus particulièrement de **la répression des travailleurs**, des militants syndicaux et politiques dans les entreprises. Nous soutiendrons et nous nous associerons aux campagnes et luttes menées par les organisations syndicales dans ce domaine.

Dénonciation et élimination des syndicats à la solde du patronat.

l'information

Lutte pour **l'accès aux sources d'information**.

Celle-ci est indispensable dans la période pour aider à la lutte pour l'emploi et pour le niveau de vie. En effet, les travailleurs seront d'autant plus armés qu'ils connaîtront les projets, les comptes de l'entreprise et pourront échanger de l'information et en débattre collectivement.

(Ces deux derniers points sont volontairement succincts car ils doivent servir d'appui aux deux axes de luttes importants que sont l'emploi et le niveau de vie).

formation permanente

— **Droit à la formation générale et approfondie** pour tous les travailleurs, pris sur le temps de travail et entièrement pris en charge par l'employeur (salaire et charge de formation).

— **Contrôle des travailleurs** sur l'attribution des fonds et le contenu de l'enseignement.

-2- dans le cadre de vie

La « crise » de l'énergie et les menaces qui pèsent sur l'emploi se répercutent durement sur la vie quotidienne des travailleurs. Or cette « crise » de l'énergie est due au fantastique gaspillage d'énergie et de forces productives dû au capitalisme de grandes unités que nous connaissons. Pour tenter de résoudre ses difficultés, le capitalisme risque d'accroître l'exploitation des travailleurs hors de la production pour retrouver une partie des profits abandonnés, bien involontairement, dans la production.

Nous devons dénoncer plus que jamais le gaspillage de ressources humaines et d'énergie qui a lieu dans la sphère de reproduction de la force de travail, en particulier dans le domaine des transports et du logement.

transports

L'absurdité de l'utilisation massive de moyens de transport individuels saute aux

yeux : temps perdu, fatigue, énervement, nuisances, pollution, investissements routiers disproportionnés, extension gigantesque des « villes-automobiles », éloignement du centre, gaspillage d'énergie.

Plus que jamais le mot d'ordre de « contrôle populaire » s'impose face aux décisions arbitraires des pouvoirs publics et des collectivités locales, en faveur des transports individuels. D'ores et déjà il faut imposer une **priorité aux transports collectifs**, seuls capables d'assurer aux travailleurs et au reste de la population une mobilité dont chaque individu a besoin pour son travail ou ses loisirs.

habitat

L'augmentation du prix de l'énergie, l'inflation, l'accroissement des coûts et du crédit entraînent un accroissement du coût de l'habitat.

1) - Loyers - Les charges financières des

HLM augmentent plus vite que les autres à cause des problèmes de financement (prix-plafonds), et des problèmes des charges financières.

Alors que les loyers augmentent vite, l'allocation-logement voit son champ se restreindre.

Il faut imposer :

— l'arrêt des hausses des loyers après la période de blocage actuelle et donc prévoir des paiements compensateurs pour les organismes publics de construction ;

— un contrôle de l'utilisation des terrains (respect des normes, interdiction des dérogations, maintien de la proportion de logements sociaux prévus dans les cahiers des charges).

2) - Charges locatives

Le coût de l'énergie augmente dans des proportions vertigineuses sans aucun contrôle de sa répercussion dans les charges. Certains gérants ou syndic profitent de la situation pour procéder à un rattrapage.

La lutte doit permettre :

— inclusion des charges dans le calcul de l'allocation-logement,

— déplafonnement de l'allocation pour permettre de tenir compte du montant réel du loyer,

— refus de toute hausse sans contrôle préalable des locataires,

— maintien dans les lieux pour tous les locataires ne pouvant faire face aux hausses.

3) - Logement

— Amélioration des normes de HLM pour y permettre une vie normale ;

— Accroissement des prix-plafonds - Terrains réservés pour ces constructions ;

— Accroissement des fonds publics pour les offices publics de HLM.

4) - Coût du crédit

L'insuffisance ou l'absence de logements pour les travailleurs, le montant des loyers libres poussent ceux-ci à rechercher des habitations loin des centres pour ne pas être trop chères.

La hausse du coût du crédit et sa limitation entraîne une baisse du nombre de logements construits.

Les travailleurs doivent imposer, pour faire face à la situation actuelle :

— une baisse du taux des crédits pour les constructions les plus modestes ;

— des conditions de financement qui permettent l'accès des travailleurs à des locations à prix normaux ;

— une hausse très importante des prêts du Crédit Foncier fondé sur la qualité du logement et la situation sociale du demandeur ;

— le contrôle par les travailleurs de l'utilisation du 1 % patronal pour la construction.

-3- les jeunes et l'emploi

Les jeunes sont ceux qui, avec les femmes et les travailleurs immigrés, font les premiers les frais de la crise.

situation et perspectives

Exemples : aujourd'hui dans la Région Parisienne, il y a 140 000 jeunes entre 16 et

25 ans qui sont demandeurs d'emploi. Pour la rentrée scolaire 74-75, il est prévu que 180 000 jeunes sortis du Technique ne trouveront pas d'emploi, et que 120 000 autres perdront le leur.

200 000 jeunes sont obligés de suivre des cours en FPA pour avoir un métier autre que celui obtenu par le diplôme scolaire ; 30 % des jeunes de 16 ans sortent de l'école sans

formation professionnelle (manoeuvres, OS). Enfin les entreprises pratiquent un blocage de l'embauche de façon de plus en plus systématique.

L'école ne permet pas, pour beaucoup de jeunes, une formation suffisante leur permettant, ensuite, de se recycler aisément notamment dans une qualification supérieure. La question fondamentale est donc : qui contrôle la formation professionnelle et permanente, et au service de qui elle fonctionne?

Les mots d'ordre transitoires peuvent être

ceux-ci : garantie d'emploi pour tous, reconnaissance des diplômes dans les Conventions Collectives ; accès égal pour tous à la formation permanente.

Pour les Apprentis : non à la loi Royer ; non au stage non payé ; contrôle des travailleurs sur les conditions d'embauche et de licenciement.

La D.P.N. a fait aussi un certain nombre de propositions d'action dans les domaines de la Santé et de l'Information. Nous y reviendrons dans un prochain T.S.